

Direction Régionale de l'Oriental
Direction Préfectorale d'Oujda
Ordonnancement d'Oujda-Ville

Oujda, le 15 Janvier 2020

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES **DES VEHICULES POUR LA FERRAILLE**

L'Ordonnateur liquidateur des douanes et impôts indirects au Bureau d'Oujda-ville procédera Le **Mardi 4 Février 2020 à 11H00** à la vente aux enchères aux ferrailleurs de divers véhicules pour la ferraille.

La vente aura lieu à la **Fourrière communale de Taouriret**.

CONDITIONS PARTICULIERES

- **Les ferrailleurs doivent présenter le jour de la vente le registre de commerce prouvant l'exercice du métier de ferrailleur**
- Les véhicules sont vendus au plus offrant et dernier enchérisseur :
- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que se soit notamment pour défaut de qualité ;
- Les paiements sont effectués immédiatement après adjudication au comptant (en espèce ou par chèque certifié). A défaut de quoi les lots seront remis en vente conformément aux dispositions légales en vigueur ;
- Les lots payés doivent être enlevés immédiatement ;
- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les véhicules adjudgés et non retirés demeurent aux risques des adjudicataires. Leur détérioration altération ou déperdition ne peuvent donner lieu a des dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.
- Les enchérisseurs doivent être munis d'une pièce d'identité officielle faute de quoi l'offre sera rejetée.
- Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs ;
- L'acquéreur doit tenir une compatibilité matière des marchandises acquises intégrée à la comptabilité générale de son entreprise, le défaut de cette comptabilité entraînera le rejet automatique des justificatifs d'achats en douane qui seraient présentés ultérieurement aux contrôles douaniers ;
- Toute cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des douanes.

L'Ordonnateur Liquidateur

Y.LHAMEL

Liste des véhicules (non définitive)

Marque	Matricule	N° châssis	Observation
Peugeot 505	V4006BZ	Limé	Ferraille
Peugeot 505	GI9378U	Limé	Ferraille
Mercedes 190	B0892NG	Limé	Ferraille
Peugeot 505	4436XL51	Limé	Ferraille
Mercedes 190	YT29ZN	Limé	Ferraille
Peugeot 505	CC4119S	Limé	Ferraille
Ford Sierra	823WT34	Limé	Ferraille
Peugeot 504	GE5790H	Limé	Ferraille
Peugeot 504	ML9829A	Limé	Ferraille
Peugeot J5	MU6801BV	Limé	Ferraille
Peugeot 504	FAW571	Limé	Ferraille
Mercedes 250	8738FBY	Limé	Ferraille
Peugeot 504	9006QB88	Limé	Ferraille